

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal
tenue le 6 août 2007, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
André Gaudet, conseiller
Éric Desrosiers, conseiller

Absent : M. David Althot

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2007-08-133

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant et résolu d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

2007-08-134

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUILLET

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Eric Desrosiers et résolu d'approuver les procès-verbaux de la session régulière du 2 juillet et de la session spéciale du 17 juillet 2007, tels que rédigés.

ADOPTÉ

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Tenue de l'assemblée publique de consultation publique sur les demandes de dérogations mineures 02-2007 (Sylvain Lacasse & Diane Dufour), 03-2007 (Maurice Bérubé & Suzanne Bossé) & 05-2007 (Nicolas Thériault & Annie Viens).

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2007-08-135

PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par André Gaudet et résolu d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. <u>Comptes payés</u> :	
Journal des achats au 31 juillet 2007	25 071.72\$
Rapport mensuel des salaires	10 958.96\$
Total des comptes payés :	36 030.68\$
2. <u>Comptes à payer</u> :	
Analyse des comptes à payer au 31 juillet 2007	47 826.27\$
Factures ajoutées au bordereau	1 610.13\$
Total des comptes à payer :	49 436.40\$
3. le total des comptes est de	85 467.08\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

2007-08-136

BPR GROUPE-CONSEILS – AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Normand Gallant et résolu d'autoriser le paiement de la facture de BPR Groupe-conseils, portant le numéro 10011502, pour la période se terminant le 30 juin 2007, au montant de 3 683.70\$ (taxes en sus) pour les honoraires professionnels, concernant le projet alimentation en eau potable.

ADOPTÉ

2007-08-137

S.E.R.V. – VISITE DU RESAM

Il est proposé par Francis St-Laurent appuyé par Eric Desrosiers et résolu de prêter gratuitement à la Société d'exploitation des Ressources de la Vallée les chaises nécessaires à la réception du RESAM (Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec) et de verser un montant de 50\$ pour les frais de réception.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION – POLITIQUE DE RÉPARTITION DES COÛTS LORS DE TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

Normand Gallant donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption un règlement concernant la politique de répartition des coûts lors de travaux de prolongement d'aqueduc et/ou d'égout. Ce règlement lors de son adoption sera dispensé de lecture.

AVIS DE MOTION – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Jean-Guy Pelletier donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption un règlement concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 90 000\$ en provenance du fonds général (surplus non affecté). Ce règlement lors de son adoption sera dispensé de lecture.

2007-08-138

SITE DE RECHERCHE EN EAU POTABLE - RÉCLAMATION POUR DOMMAGES

Il est proposé par André Gaudet appuyé par Francis St-Laurent et résolu que la municipalité accepte de payer la réclamation de Monsieur François Roussel pour les dommages d'un montant de 682.70\$, subis à sa récolte lors de l'intervention de la municipalité au site des forages.

ADOPTÉ

2007-08-139

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

Il est proposé par Francis St-Laurent appuyé par Normand Gallant et résolu de nommer Eric Desrosiers à titre de représentant de la municipalité, pour siéger au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.

ADOPTÉ

2007-08-140

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Il est proposé par Francis St-Laurent appuyé par André Gaudet et résolu de nommer Normand Gallant à titre de représentant de la municipalité, pour siéger au comité de pilotage dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT 87-2007 CONCERNANT LE REPORT DE SESSIONS RÉGULIÈRES

RÈGLEMENT 87-2007

CONCERNANT LE REPORT DE SESSIONS RÉGULIÈRES

ATTENDU que les sessions régulières du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois;

ATTENDU que lors d'une année d'élection régulière, le scrutin a lieu le premier dimanche de novembre;

ATTENDU que les candidats élus ne peuvent être proclamés élus avant l'expiration d'un délai de quatre jours suivant la fin du recensement des votes;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 184 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1), le conseil peut, par règlement, en décider autrement et reporter la date d'une session régulière;

ATTENDU qu'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné à la session régulière du conseil tenue le 2 juillet 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par André Gaudet et résolu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Le présent règlement remplace le règlement portant le numéro 6-98 concernant le report d'assemblées régulières ;

ARTICLE 2 : L'année d'une élection régulière, lorsqu'il y a scrutin, la session régulière du conseil du premier lundi de novembre est reportée au deuxième lundi suivant le scrutin.

ARTICLE 3 : La session régulière du mois de janvier est reportée au 2^{ième} lundi de janvier.

ARTICLE 4 : Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Dir. générale/secrétaire-trésorière

2007-08-141

CLUB DE L'AGE D'OR - EXEMPTION DE TAXES

Attendu qu' en vertu de l'article 243.1 et ss. de la *Loi sur la fiscalité municipale* , un organisme à but non lucratif qui exerce une ou plusieurs activités admissibles peut demander une reconnaissance dont découle une exemption aux fins des taxes foncières ou de la taxe d'affaires;

Attendu que le club de l'age d'or a déposé une demande de reconnaissance en vertu de cette loi et qu'il est un organisme à but non lucratif qui contribue au mieux-être de la communauté par différentes activités sociales et culturelles ;

Attendu qu'en vertu de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande de reconnaissance ;

En conséquence, il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'émettre une opinion favorable à la demande de reconnaissance dont découle une exemption aux fins des taxes foncières ou de la taxe d'affaires, déposée par le Club de l'age d'or .

ADOPTÉ

2007-08-142

TRAVAUX DE VOIRIE AU RANG DES DÉFRICHEURS – DEVIS & APPEL D'OFFRES

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de mandater la MRC de La Matapédia afin de préparer les plans & devis et l'appel d'offres concernant les travaux de voirie dans le rang des Défricheurs pour le secteur du côté Est de la route de l'Ecluse, pour un budget d'honoraire d'approximativement 800\$.

ADOPTÉ

2007-08-143

CAMION DE SERVICE

Il est proposé par Eric Desrosiers appuyé par André Gaudet et résolu de réparer le camion GM Sierra 98, consistant à la réparation du boîtier de direction, les amortisseurs arrières et changer les ailes avant pour un montant estimatif de 1000\$.

ADOPTÉ

2007-08-144

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1072, RANG DES DÉFRICHEURS

Il est proposé par Eric Desrosiers, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure (portant le no. 02-2007) de Sylvain Lacasse & Diane Dufour, ayant pour but la construction d'un garage résidentiel.

ADOPTÉ

2007-08-145

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 260 ROUTE 132

Il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par Normand Gallant et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure (portant le no. 03-2007) de Maurice Bérubé & Suzanne Bossé, ayant pour but de régulariser la distance entre deux bâtiments accessoires existants.

ADOPTÉ

2007-08-146

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 8 RUE TURCOTTE

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Éric Desrosiers et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure (portant le no. 05-2007) de Nicolas Thériault & Annie Viens, ayant pour but la construction d'un garage résidentiel.

ADOPTÉ

2007-08-147

IMMEUBLE AU 267 ROUTE 132,

Il est proposé par André Gaudet appuyé par Éric Desrosiers et résolu d'informer le propriétaire de l'immeuble situé au 267 route 132 que le conseil municipal maintient sa position et qu'il devra se conformer à la réglementation d'urbanisme dans un délai de 30 jours.

ADOPTÉ

MODIFICATION DES PLANS ET RÈGLEMENTS D'URBANISME

Ce point est reporté à la séance d'ajournement.

2007-08-148

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION DU PRÉSIDENT

Il est proposé par Francis St-Laurent appuyé par André Gaudet et résolu de nommer David Althot, président du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ

2007-08-149

VACANCES DU PERSONNEL

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'autoriser les vacances de Camil Richard pour la période du 6 au 24 août 2007.

ADOPTÉ

RAPPORTS DE SECTEUR

2007-08-150

AJOURNEMENT DE LA SESSION

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Éric Desrosiers d'ajourner la session au 7 août 2007 à 19h30. Il est 21h20.

ADOPTÉ